

Octobre 2013

## EDITORIAL ENFIN ! LA CHARTE DE LA LAÏCITE !

Enfin! On avait oublié les règles du vivre ensemble, le respect de l'autre dans une communauté, à ne pas confondre avec une vie communautaire.

La diffusion de la Charte de la laïcité élaborée à l'intention du monde scolaire, et le nécessaire travail d'explication et d'appropriation qui doit l'accompagner devraient rappeler à chacun ses droits, mais aussi ses devoirs dans l'Ecole de la République.

La laïcité assure la liberté d'expression, mais aussi le respect des convictions de chacun, y compris celle de n'avoir aucune religion.

Rappelons l'article 26 de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme :

« L'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Elle doit favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre toutes les nations et tous les groupes sociaux ou religieux ».

Tout enfant est sujet de droit, il est une personne à part entière et doit être considéré comme tel ! Le respect de son intégrité personnelle, physique et morale est une obligation de l'école publique, laïque, qui doit fonctionner selon les règles de la démocratie et permettre l'apprentissage de la vie en société.

Si la liberté d'expression est inaliénable, le respect de l'autre est intangible.

La laïcité tend à libérer l'enfant de tout ce qui aliène ou pervertit la pensée.

La laïcité est la matrice de la liberté et de l'égalité.

Daniel Foundoulis

### SOMMAIRE

- Page 1 :  
**Editorial**
- Page 2 :  
**Les entreprises du paysage  
Bricoler sans danger**
- Page 3 :  
**Famillathlon**
- Page 4 :  
**La RATP, un réseau en mouvement**



## LES ENTREPRISES DU PAYSAGE

Dans chaque citadin un paysan sommeille, c'est fort de cette maxime que le CDAFAL Paris s'est engagé aux côtés de l'UNEP\* afin de promouvoir des jardins « propres » c'est-à-dire, valoriser les jardins qui préservent la biodiversité, réduisent les pollutions, économisent l'eau : en un mot redonner aux habitants des villes l'envie de « faire pousser » dans des espaces vert qui soient des lieux où la nature s'épanouit, riche d'une biodiversité variée. Le jardin doit être un « bien social à partager ».

Les professionnels adhérents à



l'UNEP se sont engagés dans une démarche qualité : bien faire avec les consommateurs à travers un partenariat équilibré sur des valeurs communes afin de préserver l'avenir.

Solidarité, écoute, transparence et respectabilité sont au cœur de nos actions communes.

Cette coopération qui fait du végétal, cœur de métier des en-

treprises du paysage, un élément crucial, aboutit à la création d'une « Commission de Médiation » paritaire Experts Jardins/Consommateurs.

Cette commission a pour finalité la médiation entre professionnel et consommateur, en cas de litige, afin de parvenir à un accord avant tout recours juridique. Les professionnels adhérents s'engagent à respecter les décisions de la commission sans que cela obère la possibilité au consommateur d'ester en justice s'il le souhaite.

Les AFL Paris, partant du principe que « Plus un jardin est riche en biodiversité, plus il a d'effets psychologiques bénéfiques pour les usagers », s'est engagé dans une démarche de coopération verte, l'exemple le plus frappant de ces « bénéfices cachés » étant le rôle primordial des espaces verts Parisiens sur la santé publique. Une étude britannique associant plus de 700 scientifiques des universités évalue à 340 Euros par an et par personne le fait de disposer d'une habitation avec vue sur un espace vert. Or en France, 15 millions de Français n'ont ni jardin, ni terrasse. Verdir leur cadre de vie permettrait d'économiser 5 milliards de dépenses de santé chaque année, soit la moitié du déficit de l'assurance maladie...

\*UNEP : Union Nationale des Entreprises du Paysage

## BRICOLER SANS DANGER

Bricoler nécessite parfois d'utiliser des outils que l'on a peu l'habitude d'utiliser. Il est donc essentiel de respecter des règles élémentaires de sécurité.

La location de gros matériel est généralement la solution la plus économique pour les bricoleurs occasionnels.

Une étude menée par l'Institut National de la Consommation en 2012 montre que les outils proposés à la location posent de nombreux problèmes de sécurité, et que les prestations offertes en termes d'équipement de sécurité et de prévention sont rares : par exemple, à peine plus d'un tiers des loueurs a-t-il été en mesure de fournir un certificat de conformité relatif aux appareils prêtés. Dans 70% des cas, le matériel a été remis au client sans qu'on le questionne, contrairement aux prescriptions de la norme relative à la location de matériels de bricolage (NF S 55-500). Le loueur doit en effet s'informer sur la nature des travaux envisagés par le client, afin de lui proposer le matériel le plus adapté.

Outre les matériels de bricolage, échelles, escabeaux et marchepieds posent trop souvent des problèmes de fiabilité ou de mauvaise utilisation. Rappelons que les chutes sont responsables globalement chaque année en France de 9 556 morts (dont 80% ont plus de 75 ans)...

Et chaque année, près de 300 000 personnes arrivent aux urgences à la suite d'un accident de bricolage. Quelques règles simples de prévention, avant, pendant et après vos travaux vous éviteront bien des accidents !

## FAMILLATHLON - 9ème EDITION

Depuis 3 ans, les AFL Paris participent à Familathlon sur le Champ de Mars. Non pas pour faire du sport en famille, mais pour contribuer à la sensibilisation de tous, petits et grands, aux « éco-gestes » (tri sélectif, économies d'énergie...) et aux enjeux énergétiques (énergies renouvelables, « mix » énergétique...).



Grâce au soutien des deux fournisseurs historiques que sont EDF et GDF SUEZ, nous avons pu cette année récompenser les quelques 600 enfants et adultes venus jouer avec nous à « j'apprends l'énergie », s'engager sur un éco-geste grâce au « mur d'engagement », ou mesurer l'énergie produite par un « rameur » et voir à quoi elle correspond par rapport à la consommation d'appareils électro-ménagers de types différents. Tous les âges ont ainsi trouvé une participation à leur portée.

Le 22 septembre dernier, le stand de « l'école de



l'énergie » n'a pas désempilé de toute la journée, un grand merci aux bénévoles qui en ont assuré le fonctionnement toute la journée !



Familathlon, c'est aussi le nom de l'association organisatrice de cette belle manifestation qui a lieu chaque 3ème dimanche de septembre. Elle est soutenue par l'UDAF de Paris, dont elle est membre à part entière. Cette année a vu un record d'affluence, avec 42 000 visiteurs. 45% d'entre eux sont venus en voisins, du 7ème et du 15ème arrondissement. Mais de plus en plus, les visiteurs viennent de toute l'Ile de France, parfois même de très grande banlieue... Bravo !



## LA RATP, UN RÉSEAU EN MOUVEMENT

Depuis sa création en mars 1948, par la fusion entre la Compagnie du Chemin de Fer Métropolitain de Paris et de la Société des Transports en Commun de la Région Parisienne qui gérait le système des bus, la RATP a évolué en fonction de l'augmentation du trafic, sans toujours satisfaire au mieux les voyageurs qui empruntent les transports en commun, par nécessité, par choix ou par obligation. Elle s'étend au-delà de Paris Ile-de-France, en gérant plusieurs filiales dans certains départements.

La RATP assure la gestion d'un gigantesque réseau de métros, RER, bus et tramways en perpétuelle évolution.

Si quelques mesures sont prises pour rendre le matériel plus performant et plus sobre, le renouvellement s'effectue laborieusement. La mise en place des nouveaux bus hybrides est toujours en expérimentation. Ces bus fonctionnent en partie à l'électricité, avec un système générateur lié à freinage, ce qui rend le concept particulièrement adapté aux régions urbaines à trafic dense.

La modernisation des stations, des signalisations, de l'accessibilité (ascenseurs, tapis roulants, escaliers mécaniques...), avec un réaménagement complet de certaines stations, a un coût non négligeable.

Par ailleurs, le problème des incivilités toujours non résolu induit des dépenses pour l'entreprise qui se répercutent forcément sur le prix des billets pour l'utilisateur.

La RATP se met à l'heure du 3G et 4G, en partenariat avec les opérateurs téléphoniques. Le réseau 4G sera ainsi fonctionnel d'ici fin 2013 pour les lignes A et B du RER, et sur l'ensemble du réseau d'ici 2015.

A partir de l'accès au réseau 3G et 4G se met en place un système d'information individualisée sur le trafic et les horaires pour les voyageurs en possession de téléphones portables adaptés. Il seront informés de l'état du trafic en temps réel pour leurs correspondances, ou afin d'éviter un temps d'attente dû à une panne. Par ailleurs, le site de la RATP permet avec un téléphone communicant de localiser le voyageur et de lui indiquer les bus et les stations de métro les plus proches, tout en lui traçant son itinéraire.

Un bémol cependant : tous ces nouveaux services bientôt possibles dans l'espace souterrain du métro parisien, dont pour l'avenir, l'achat des billets de transport sur le téléphone portable, généreront des coûts supplémentaires dont « bénéficieront » les futurs voyageurs... Dont tous ceux qui ne sont pas équipés paieront sans doute aussi le prix !

La sécurité n'est pas oubliée :

Actuellement, des caméras sont installées dans les bus. Les images enregistrées devraient permettre une meilleure prévention des incivilités et agressions... ou permettre d'y répondre.

Ainsi, depuis sa création, la RATP ne cesse de se développer, d'évoluer, de s'adapter à son époque, sans toujours parvenir à satisfaire le voyageur. Ne dit-on pas : « avoir un métro de retard » ?

Malgré les subventions de la Ville ou de la Région, la prise en charge d'une partie des frais de transports de leurs salariés, le coût du ticket reste élevé pour de nombreux usagers. A quand la solidarité entre voyageurs de zones différentes, par la mise en place d'un tarif unique ?

Les familles parisiennes sont souvent contraintes de quitter la capitale, à cause du niveau élevé des loyers. Mais une étude réalisée en 2011 par l'ADIL 75 a montré que l'impact des titres de transport pour des familles ayant choisi d'acheter un logement en grande banlieue pesait lourdement sur leur crédit immobilier...

### **AFL INFOS**

**Revue d'informations familiales des associations familiales laïques de Paris, 4 rue Giffard 75013 Paris**  
Le numéro : 1 euro

**Directeur de la revue :  
D. Foundoulis**

**Gérante : C. Armalet**

**Rédaction : F. Thiebault.**

Téléphone  
01 45 84 50 39  
Messagerie  
cdafal75@libertysurf.fr